



COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.H.M.C.O. (L'« ASSOCIATION ») TENUE LE 5 NOVEMBRE 2018 AU DAYS INN À LÉVIS

Étaient présents:

Maxime Gagné
Stéphanie Laurin
Nadia Fortin
Mario Ouellet
Jean-Philippe Nadeau
Simon Cloutier
Christian Labbé

Étant tous les membres du conseil d'administration de l'Association

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion est déclarée régulièrement constituée et ouverte à 19h10.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maxime Gagné fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter le point « *Date de la prochaine réunion* » au varia. Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est approuvé tel que proposé avec l'ajout au varia.

3. Rappel des changements importants au sein de l'Association depuis l'an dernier

Simon Cloutier fait un rappel aux membres du conseil des contextes ayant mené aux changements dans la gouvernance et la structure de l'Association depuis la saison dernière. Des discussions ont lieu entre autres sur le fait qu'il n'y a pas de « partage d'expertise » à divers niveaux. Quand un nouveau membre est élu par exemple au conseil d'administration, il n'a pas de points de repère en partant pour se guider quant aux diverses obligations et tâches à accomplir aux cours de son mandat. Les membres du conseil sont d'accord qu'il sera important de laisser de l'information et de la connaissance aux suivants.

Même réflexion quant aux postes de coordonnateurs de l'Association, notamment celui de coordonnateur à l'administration. Beaucoup de connaissances se sont concentrées au fil des années sur Marc Paré. Par contre, les règles de bonne gouvernance dictent un transfert de ces connaissances afin d'éviter des situations de dépendance. Rien ne doit nécessairement changer dans les rôles et responsabilités du coordonnateur administration, mais un suivi plus serré doit être fait par le président de l'Association, au nom du conseil d'administration. Aussi, les changements proposés et apportés par le conseil d'administration doivent être expliqués et compris par les deux coordonnateurs, afin qu'ils puissent intégrer ces changements dans les opérations et l'administration de l'Association. À cet effet, il est convenu que des nouveaux contrats d'emploi, incluant des attentes claires de l'Association, seront présentés et signés avec Marc et Alexandre Paré. Le contrat d'Alexandre Paré sera discuté au point 5 ci-dessous. Quant au contrat de Marc Paré, il est convenu que Maxime Gagné fasse circuler un projet dans les prochains jours pour discussion et approbation.



4. Bilan – camps de sélection et structure hockey

Chacun de Simon Cloutier, Nadia Fortin, Christian Labbé et Mario Ouellet, respectivement pour les niveaux atome, peewee, bantam-midget-junior et hockey féminin, commente son expérience « hors hockey » quant au déroulement des camps de sélection au sein de la nouvelle structure hockey. Chacun donne ses « plus » et ses « moins » quant à divers éléments, tels que, mais non limitativement à, la remise des chandails, la gestion des arbitres, les horaires, les communications, etc. Tous les points ont été notés sur un tableau et conservés. Des constats sont évidents. Il est convenu que l'Association partira de cette liste au cours des prochains mois afin de planifier à l'avance le déroulement de la saison 2019-2020.

5. Contrat d'emploi Alexandre Paré

Maxime Gagné a fait circuler, préalablement à la réunion, un projet de contrat d'emploi pour Alexandre Paré. Des discussions ont lieu. Des changements sont apportés au projet. Il est convenu que Stéphanie Laurin finalise le projet de contrat suite aux changements proposés, et le fasse circuler aux membres du conseil pour révision finale. Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le contrat d'emploi d'Alexandre Paré suite à sa révision par les membres du conseil, et d'autoriser Maxime Gagné à le signer au nom de l'Association.

6. Varia

Date de la prochaine réunion : 12 novembre 2018 à 19h00 à l'aréna Bruno-Verret.

7. Levée de la réunion

Ajournement proposé à 23h25 et fermeture de cette séance du conseil d'administration.

Christian Labbé
Secrétaire de l'assemblée